



Le 4 février 2014

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ANNUELLE**

Tenue à Saint-André-Avellin, Québec

**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU Festival western de Saint-André-Avellin, Rodéo professionnel inc., tenue le 4 février 2014, à 19h00, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :**

Sylvain Maheux	Marc-André Bois	Maurice Langlois	Carole Dupuis
Benoît Huberdeau	Pierre Bédard	Louise Cloutier	Vivianne Brazeau
Suzanne Martel	Tony Pître	Judy Lavigne	Carole Marcotte
Michel Servant	Sylvie Charron	Carole Robert	Pierre-Luc Gaudreau
Nicole Lavigne	Julie Leblanc	Nicole Labrosse	Gisèle Lemieux
Michel Desgagné	Jean-Paul Lalonde	André Leduc	Nicole Labrosse
Paul Olivier Richer	Catherine Montreuil	Isabelle Boespflug	Sébastien Cyr
Mario Dione	Roxane Rochon	Émilie Perrier	Simon Lavigne
Julie Forget	Richard Nantel	Daniel Blais	Johanne Ménard
Brian Brady	Monique Sabourin	Mélanie Quenneville	Noëline Leduc
Marie-Geneviève Mongeon	Philippe Champagne	François Servant	

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la rencontre
2. Présence à la rencontre
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation du bilan financier de la 13<sup>e</sup> édition par le vérificateur
5. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion annuelle de la 12<sup>e</sup> édition
6. Rapport du comité
7. Parole au public
8. Règlements généraux (Modification)
9. Description du rôle d'un administrateur
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Levée de la réunion

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par Suzanne Martel  
et résolu de débiter la réunion à 19h07  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **2. PRÉSENCE À LA RENCONTRE**

Sylvain Maheux rappelle qu'il est important de signer la feuille de présence.

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Desgagné  
et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **4. PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER DE LA 12<sup>e</sup> ÉDITION**

Le bilan financier de la 13<sup>e</sup> édition est présenté par Monsieur Pierre Bédard.

Monsieur Bédard propose que l'achat d'un terrain serait préférable pour le Festival. Le terrain utilisé présentement est zoné agricole ce qui empêche la production d'évènements autre que équestre, l'espace utilisé est saturé et éviterais des problèmes advenant une vente du terrain ou le décès des propriétaires. Les installations sont non fixes ce qui cause des frais et des désagréments. Des mécontentements peuvent être ressentis de la part des résidents et commerçants sur la rue utilisée pour le Festival. Bientôt, il ne sera plus possible d'utiliser l'espace près de l'aréna puisque la municipalité prévoit l'utiliser à autre fin dans ses plans futurs.

Il est proposé de former un comité de développement pour la réorganisation de la structure présentement en place.

Deux questions se posent : Est-ce qu'on veut continuer a avoir un festival? Est-ce que la municipalité veut le garder à St-André-Avellin? Si oui, des mesures nécessaires devront être prises et rapidement.

## **5. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ANNUELLE DE LA 12<sup>E</sup> ÉDITION**

Marc-André Bois fait la lecture du procès-verbal de la réunion annuelle de la 12<sup>e</sup> édition tenu le 7 février 2013.

Il est proposé par Suzanne Martel  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la 12<sup>e</sup> édition tel quel  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **6. RAPPORT DU COMITÉ**

Nicole Lavigne fait un bilan de sa première année sur le CA du Festival. Elle aime bien son travail mais trouve que c'est beaucoup d'ouvrage et aimerait bien avoir plus d'aide de bénévoles.

Sylvain Maheux, fait un contre rendu de la 13<sup>e</sup> édition. L'ajout de 3 jours supplémentaires a été apprécié mais pas su de tous. Il y a eu beaucoup d'imprévus mais en gros ça s'est bien passé. Dame nature a été de notre côté malgré 2 gros orages. Un nombre plus élevé de bénévoles serait préférable.

## **7. PAROLE AU PUBLIC**

**Carole Dupuis** : Vente les mérites de Louise Cloutier responsable des bénévoles.

**Sylvain Maheux** : Remercie Marie-Geneviève Mongeon pour ses bons services mais son poste a dû être aboli faute de budget.

**Mélanie Quenneville** : Demande ce qui va arriver aux kiosques qui ne respectent pas les ententes? Des mesures seront prises pour que les contrats soient respectés sinon ils seront expulsés du Festival.

**Roxane Rochon** : Demande où entrer pour Gymkhana amateur? Et pourquoi il n'y a pas de gymkhana amateur à l'année. Sylvain Maheux explique que Jasmin Lauzon qui s'occupait du dossier a remis sa démission dernièrement. Il va laisser soins à la nouvelle personne qui prendra le dossier de s'occuper d'organiser des événements équestres.

**Maurice Langlois** : Demande : Avez-vous un plan pour récupérer le déficit de 50k. Sylvain Maheux explique le pourquoi de la coupure du poste de Marie-Geneviève Mongeon, la vente d'épinglettes, le rallye automobile, l'augmentation du prix des billets, la baisse du prix d'achat des spectacles.

**Mélanie Quenneville** : Pourquoi le nombre de commanditaires diminue? Sylvain Maheux explique qu'il en a qui quitte, mais va toujours en chercher de nouveau. Ceux qui quittent souvent c'est pour diversifier leur partenariat, mais ne disent pas jamais revenir au Festival.

**Mélanie Quenneville** : Selon les ententes, est-ce que le nombre de fois que l'annonceur nome le partenaire est véridique. Marie-Geneviève Mongeon ex-directrice générale explique que c'est spécifié à l'annonceur, mais ce n'est pas vérifié. Il est proposer de diminuer le nombre d'annonces dans l'entente et de dire un montant plus élevé à l'annonceur comme ça le partenaire serait satisfait.

(-----) demande pourquoi le festival n'apparaît pas sur les napperons dans les restos? Sylvain Maheux explique qu'il a déjà été, mais a dû être retiré à cause de coupures dans le budget publicité. Mais ne dis pas non pour l'avenir.

(-----) demande si ça été avantageux d'ajouter 3 jours? Sylvain explique que ça été avantageux pour l'étude de marché qui a été faite par la firme Segma. Qui a pu prouver le nombre de festivaliers, le montant dépensé dans la région, la provenance des festivaliers. Marie-Geneviève Mongeon ex-directrice ajoute que c'était à la demande des festivaliers. Que c'était la première année et qu'à l'avenir devrait être encore plus apprécié, mais il faudra trouver des activités pour occuper les festivaliers surtout les campeurs qui y passe la semaine.

(-----) demande si à St-Tite les compétiteurs paient leur camping? Sylvain Maheux va vérifier sur les contrats de Wildtime.

**Roxane Rochon** : Pourquoi quand elle participe au AEVRO ailleurs elle paie une entrée, mais pas à St-André-Avellin? Sylvain Maheux va vérifier.

**Carole Dupuis** : Elle a eu des campeurs chez elles qui ont aimé beaucoup leur expérience.

**Suzanne Martel** : Qu'elles sont les dossiers de libre ? Sylvain Maheux fait la liste des dossiers :

Accueil des artistes (Gilbert Brosseau)

Ambulances sont réservées. Doivent être sur le site

Animation de la parade (Guylaine Patrice)

Argent : Billetterie, Bar, Spectacle, etc...

Bar

Accueil des compétiteurs

Poubelles et entretiens

Bénévoles (Louise Cloutier)

Salle des bénévoles

Billetterie

Bingo (Nicole Lavigne)

Placer les chaises

Clôtures

Électricité (Mario Dion)

Kiosques (Suzanne Martel)

Gymkhana amateur

Infrastructures développement  
Parade (Marc-André Bois)  
Place de la famille  
Photographe (Pierre Latour)  
Plancher de danse  
Aqueduc (Gilbert Brosseau)  
Facebook et site Internet (Julie Leblanc)  
Concours décoration, épinglettes (Julie Leblanc)  
Signalisation (Louise Cloutier)  
Tire de chevaux (Pascal Lalonde)  
Stationnement (Louise Cloutier)

## **8. DEUX MODIFICATIONS À FAIRE AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Article 21 : Composition du CA : un président, vice-président, un secrétaire et 2 administrateurs

Article 24 : Les nouveaux membres du CA entreront en fonction à la clôture de la présente assemblée générale pour un terme d'un an.

Proposé par : Viviane Brazeau appuyée par Suzanne Martel

## **9. DESCRIPTION DU RÔLE D'UN ADMINISTRATEUR**

Sylvain Maheux explique ce que cela implique de devenir membre du CA.

- Il y a minimum 2 réunions par mois de septembre à février et 1 réunion par semaine à compter de février à juillet.
- Il faut avoir une très grande disponibilité une semaine avant, pendant le Festival, mais aussi une semaine après.
- Il faut avoir accès à internet, ce qui est indispensable pour régler de petits sujets entre les réunions.
- Pas de conflit d'intérêts sur le CA
- Dois prendre certains dossiers
- Dois rester en place le terme de son contrat

## **10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président d'élection : Benoit Huberdeau proposé par Suzanne Martel

Secrétaire d'élection Carole Robert proposé par André Leduc

La période de mise en candidature est ouverte :

- Viviane Brazeau propose Richard Nantel
- Mélanie Quenneville propose Paul Olivier Richer

Carole Dupuis propose la fermeture de la période de candidature.

La période de mise en candidature est fermée :

- Paul Olivier Richer accepte
- Richard Nantel accepte

Les membres du nouveau Conseil d'administration du Festival Western Saint-André-Avellin, Rodéo Professionnel inc. sont : Sylvain Maheux, Nicole Lavigne, Marc-André-Bois, Paul Olivier Richer et Richard Nantel.

## **11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est proposé par Maurice Laglois

la levée de la rencontre à 20h43

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

